

# Manuel d'enregistrement pour les utilisateurs professionnels

## COMMENT S'ENREGISTRER EN LIGNE EN TANT QU'UTILISATEUR DE BIOCIDES DU CIRCUIT RESTREINT ?

Vous souhaitez acheter ou utiliser un biocide en circuit restreint ? Dans ce cas, vous êtes obligé de vous **enregistrer en ligne**.

### Vous disposez déjà d'un compte personnel ?

OUI

#### Déjà enregistré ? Votre statut d'utilisateur professionnel reste valable

A partir du 01/01/2023, il n'est plus obligatoire de confirmer annuellement l'enregistrement en tant qu'utilisateur professionnel.

Vous resterez enregistré en tant qu'utilisateur jusqu'à ce que vous indiquiez que vous n'êtes plus un utilisateur via le [helpdesk](#).

Vous pouvez mettre à jour votre inscription dans l'[outil d'enregistrement](#).

#### FACULTATIF

Vous pouvez aussi éventuellement ajouter d'autres utilisateurs ou indiquer les biocides que vous utilisez. Voir plus loin dans ce manuel.

NON

1

#### Créez un compte

**Attention** : si vous avez déjà une phytolice, vous devez vous connecter avec votre compte phytolice. Passez immédiatement à l'étape suivante.

- Cliquez sur [l'écran d'enregistrement](#)\* du SPF Santé publique
- Saisissez votre **nom, votre prénom et votre adresse e-mail** et choisissez votre **langue**
- Cliquez sur '**enregistrement**'

\* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

## 2

### Enregistrez votre entreprise

- Ouvrez [l'outil d'enregistrements\\*](#)
- Saisissez **l'adresse e-mail et le mot de passe** dans votre compte personnel (voir étape précédente)

#### DEMANDE D'ACCÈS

- Cliquez sur **'Rechercher'** pour rechercher votre entreprise

#### SÉLECTIONNEZ ENTREPRISE

##### ENTREPRISE BELGE

- Saisissez votre **numéro BCE** (= numéro de TVA, uniquement les 9 derniers chiffres) et cliquez sur **'Rechercher'**

##### ENTREPRISE ÉTRANGÈRE

- Cliquez sur la petite boule **'Étrangère'**
- Vérifiez si votre entreprise est déjà connue en saisissant au moins les trois premières lettres de son nom et en cliquant sur **"Rechercher"**.

- 
- Cliquez sur le **nom de votre entreprise** (les coordonnées de votre entreprise apparaissent en jaune).
  - Cliquez sur **'Ok'**
  - Le nom de votre entreprise (et le numéro BCE si vous êtes une entreprise belge) s'ajoute automatiquement.
  - Cliquez sur **'Demander accès'**

Votre demande est transmise au SPF Santé publique. Avant de quitter l'outil d'enregistrement, attendez que la mention **"Pending"** apparaisse dans la colonne **"Access status"**.

Votre demande d'enregistrement est en cours de traitement par le SPF Santé publique. Cela peut prendre plusieurs semaines.

Lorsque votre enregistrement est approuvé, vous recevrez un e-mail de confirmation et vous pourrez passer à l'étape suivante.

SI VOUS SOUHAITEZ AJOUTER D'AUTRES ENTREPRISES À VOTRE NOM, RÉPÉTEZ LES ÉTAPES PRÉCÉDENTES EN UTILISANT **"RECHERCHER"** CES ENTREPRISES.



\* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

### 3 Configurez votre statut en tant qu'utilisateur professionnel

Vous avez bien reçu un e-mail de confirmation ?

- Ouvrez [l'outil d'enregistrement](#) \*
- Saisissez **l'adresse e-mail et le mot de passe** de votre compte personnel
- Quand le programme vous demande de choisir une organisation, **cochez le nom de votre entreprise** et cliquez sur **"Choisir cette organisation"**



Cliquez sur le menu de gauche  
**'Account'** et ensuite sur **'Account management'**

- Saisissez l'adresse e-mail d'une personne de contact dans le champ **"e-mail de contact"**\*\* en bas à droite.
- Cliquez sur **'Utilisateur professionnel'** dans le champ Types d'entreprise
- Sauvegardez ces données via le bouton **'Sauvegarder et Fermer'** en haut de l'écran
- Quittez l'outil d'enregistrement via le bouton **"Déconnexion"** en haut de l'écran

#### FACULTATIF

Vous pouvez aussi éventuellement ajouter d'autres utilisateurs ou indiquer les biocides que vous utilisez.

Voir plus loin.

\* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

\*\*L'adresse e-mail de contact peut être votre adresse e-mail personnelle ou celle d'un collègue, ou une adresse e-mail générale de l'entreprise. Via cette adresse, vous recevrez des messages généraux sur le circuit restreint, tels que les changements dans la législation, les rappels pour confirmer votre statut...

## FACULTATIF

### Ajoutez un autre utilisateur

Vous pouvez donner accès à votre compte d'entreprise à un collègue ou à un membre de votre famille. Le nouvel utilisateur doit d'abord créer un compte personnel.



- Ouvrez [l'outil d'enregistrements\\*](#)
- Cliquez sur le menu '**Demande d'accès**' et ensuite sur '**Application Admin Org**'
- Cliquez sur '**Ajouter utilisateur**'
- Saisissez **l'adresse e-mail** du nouvel utilisateur
- Cliquez sur '**Ajouter utilisateur**'

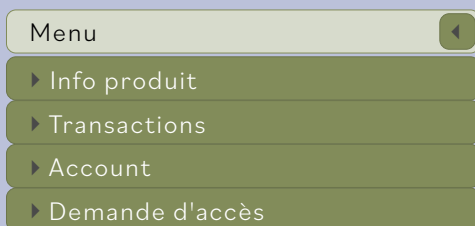
### Saisissez les produits biocides en circuit restreint que vous utilisez.

Vous pouvez utiliser l'outil d'enregistrement pour dresser la liste des biocides en circuit restreint qu'utilise ou achète votre entreprise. Dresser cette liste n'est plus obligatoire, mais reste recommandé.

- Ouvrez [l'outil d'enregistrement\\*](#)
- Saisissez **l'adresse e-mail et le mot de passe** de votre compte personnel
- Quand le programme vous demande de choisir une organisation, **cochez le nom de votre entreprise** et cliquez sur "**Choisir cette organisation**"



\* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.



- Dans le menu de gauche, cliquez sur '**Info produit**' et ensuite sur '**Biocides**'

- Cliquez sur la flèche à côté du bouton "**Filtre sur : Mes favoris**" et choisissez "**Filtre sur : Tous les produits**"
- La liste de tous les biocides autorisés du circuit restreint s'affiche. **Recherchez** dans cette liste **les produits que vous utilisez ou achetez**. Vous pouvez faire votre recherche en utilisant le nom du produit ou le numéro d'enregistrement en remplissant qui se trouve en haut dans la colonne. Le numéro d'autorisation ou d'enregistrement (au format BE-REG-XXXXX ou XXXXB) se trouve sur l'étiquette. Pour **ajouter un biocide** à la liste des produits que vous utilisez ou achetez, cliquez sur le **signe plus** à l'extrême droite de la ligne du produit. Le produit apparaît désormais dans la liste de vos favoris.
- Répétez cette recherche jusqu'à ce que tous les produits que vous utilisez ou achetez soient ajoutés à la liste de vos favoris.
- Cliquez en haut à gauche sur '**Annuler**' pour revenir à **l'écran d'accès**'

**Vous avez terminé. Vous pouvez vous déconnecter !**

**Vous n'arrivez pas à vous enregistrer ?**

**Si c'est le cas, prenez contact avec le helpdesk via [www.helpdeskbiocides.be](http://www.helpdeskbiocides.be).**